



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

Montreuil, le 27 mai 2016

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 – Paris

Nos réf. : JMC/CJ-A

Objet : Préavis de grève pour les 2 et 3 juin 2016.

Madame la ministre,

Le Président de la République et le Premier ministre persistent dans leur entêtement à vouloir faire passer en force l'inacceptable projet de loi sur le Travail.

En conséquence, comme il est normal et légitime, la mobilisation unitaire interprofessionnelle continue.

Dans le cadre de celle-ci, des agents pourraient cesser le travail le jeudi 2 juin et le vendredi 3 juin 2016. La présente correspondance vaut préavis de grève pour l'une et l'autre de ces journées des 2 et 3 juin ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général de l'UGFF
Jean-Marc CANON

Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel: **01 55 82 77 56**

mel: ugff@cgt.fr site: <http://ugff.cgt.fr>